

Témoignage d'intégration d'une élève handicapée en EPS.

Type de handicaps :

Elève atteinte d'une forme rare de **myopathie**, entraînant une fatigue musculaire rapide pour tous types d'activités, que ce soit en marchant ou même en écrivant.

Déplacements pédestres avec raideur musculaire se caractérisant par des appuis longs en plante de pied.

Déplacements en fauteuil roulant électrique dans l'établissement

Nombre d'élèves concernés :

Une élève en classe de 6^{ème}, déjà scolarisée normalement lors du primaire.

Type d'établissement :

Collège Charles Rivière, à Olivet (45). Etablissement neuf (reconstruit en 2000), situé en zone socio-économique « favorisée ».

Raisons qui ont conduit à cette démarche d'intégration :

Scolarité normale de cette élève depuis le primaire.

Demande de l'élève, volonté de participer à la vie scolaire d'un enfant normal.

Pas de contre indication médicale sur le principe de participation à l'activité sportive : **habituer l'élève à gérer ses efforts et entretenir son capital musculaire.**

Compléter le travail d'étirement, essentiel, voire vital, réalisé lors de séances de kinésithérapie bi-hebdomadaires. Lors des séances de kiné, l'élève réalise également des situations de mini renforcement musculaire, de tonicité, de gainage.

Difficultés et obstacles rencontrés :

Par rapport à la fatigabilité: Difficulté pour l'enseignant à appréhender la fatigue de l'élève. Je ne peux que prodiguer **quelques conseils de repos**, questionner l'élève, et **m'en remettre à ses sensations quant à son état de fatigue.**

Par rapport à la motricité : réalisation de gestes explosifs, avec peu d'amplitude (lancers de ballons courts ou peu élevés par exemple); difficultés particulières pour les tâches d'anticipation-coïncidence, (attraper une balle ou réaliser des frappes en badminton autres que celles dans l'axe et au-dessus de la tête).

Types d'adaptations et modalités retenues :

Présente à tous les cours, cette élève participe à mes côtés **à toutes les tâches** de mise en place de petit matériel, **à l'organisation des rotations d'équipes** lors des petits matches et autres tournois.

Dans le cadre de l'EPS proprement dit, les démarches d'apprentissage sont :

Participation à tous les étirements présentés lors des échauffements. Une évaluation devrait être mise en place dans ce domaine autour de l'autonomie de l'élève dans la réalisation de ses étirements, avec notamment : choix des exercices en fonction de l'activité sportive support, désignation des muscles sollicités (ceci sera réalisé en anticipant le programme de **SVT** qui prévoit la connaissance de l'appareil locomoteur en 5^{ème}), temps de tenue de la position d'étirement.

Les tâches d'observation (relevé d'indices ou de données précises) ou de co-observation (association avec d'autres élèves de la classe) dans toutes les activités, et de juge-arbitre en lutte, gym ou badminton seront proposées. Une évaluation est envisagée au niveau de la qualité du jugement : adéquation entre le jugement de l'élève et celui de l'enseignant, en lutte et en gymnastique.

Participation de l'élève à certaines activités, à sa demande, en fonction de son état physique et de sa connaissance de ses possibilités dans cette activité.

JL Charpentier, Professeur agrégé d'EPS, collège C. Rivière, Olivet (45).